

RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR LE LIBAN

Année Scolaire 2019-2020

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "RÉSIDENT"
DANS UN ÉTABLISSEMENT À ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU LIBAN.

LA PROCÉDURE EN LIGNE : deux moments bien distincts

I – CRÉATION DU DOSSIER (date limite d'inscription en ligne : 27 janvier 2019, minuit)

- Ouvrir un compte en ligne (Étape 1) <http://recrutement.aefe.fr/residents/>
- Renseigner le dossier en ligne (Étape 2) en vous aidant du [guide utilisateur](#)
- Clôturer le dossier en ligne (Étape 3) *
- Postuler pour un pays → Saisir la fiche Liban (Étape 4)
- Imprimer le dossier (Étape 5)
- Envoyer le dossier et les pièces au **SCAC** par voie postale, avant le **6 février 2019, minuit**.

II – CHOIX DES POSTES

- Choisir des postes, en ligne, avant le **3 février 2019, minuit** (Étape 6)

* En cas de besoin, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

dani.joseph@aefe-proche-orient.net

Le présent dossier de candidature à un poste de "résident" dans un établissement à enseignement français relevant de l'AEFE au Liban **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). Les agents titulaires devront avoir exercé au moins 2 ans en tant que titulaire en France.

Par ailleurs, les candidatures d'agents qui ne sont pas au terme de leur détachement ne seront pas étudiées, hormis celles relevant des priorités de l'Agence.

ENVOI DU DOSSIER :

Le dossier se compose d'une :

- 1) Fiche de candidature pré-remplie en ligne téléchargeable, à imprimer (étape 5)
- 2) Liste récapitulative des pièces (à cocher) ainsi que l'ensemble des pièces à fournir :

a – Une copie du dossier complet (1 et 2) par voie numérique adressée à l'établissement choisi

b – Une copie du dossier complet (1 et 2) par voie numérique adressée au SCAC à :
dani.joseph@aefe-proche-orient.net

c – Le dossier papier complet, en un seul exemplaire, doit être retourné au **SCAC, par la poste, dans les plus brefs délais, avant le **6 février 2019 minuit**, le cachet de la poste faisant foi ; à l'une des adresses suivantes :**

1- par valise diplomatique : **

*Ambassade de France au Liban
SCAC
s/c Valise diplomatique
13, rue Louveau
92438 Chatillon – Cedex*

2- par courrier rapide : ***

Ambassade de France au Liban
SCAC
Espace des Lettres
Rue de Damas
Beyrouth – LIBAN
Tél : 00 961 1 420 200

****** La levée de la valise diplomatique depuis la France s'effectue une fois par semaine, le jeudi.

******* En raison de certaines difficultés d'acheminement du courrier au Liban, il serait souhaitable d'utiliser les services d'une société de courrier rapide (DHL, Aramex, Fedex....).

EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES (postes doubles), LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ÊTRE ENVOYÉS CONJOINTEMENT.
AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU.
LES CANDIDATS NE SAISSANT PAS LEURS VŒUX EN LIGNE SERONT ÉCARTÉS DU CLASSEMENT.

CALENDRIER

DATE DE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS AU SCAC (le cachet de la poste ou la date du bordereau faisant foi).	6 février 2019 minuit
DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX	3 février 2019 minuit
TRAITEMENT DES DOSSIERS : <ul style="list-style-type: none">- il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.- Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé dès réception.	Janvier-Mars 2019
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	5 mars 2019
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à votre adresse de référence	A partir du 5 mars 2019

LIBAN
LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

Nom :	Grade :	Discipline :
--------------	----------------	---------------------

TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE DE RESIDENT 2019-2020

Veillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature :

E t a b l i s s e m e n t / S C A C	C a n d i d a t
--	--------------------------------------

- Fiche de candidature
- Copie du dernier arrêté de promotion (copie I-Prof acceptée)
- Copie de l'arrêté de titularisation (copie I Prof acceptée)
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants
- Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE)
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...) et du livret de famille
- Candidat établi dans le pays (justificatifs)
- Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE)
- Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)

VŒUX SUR LES ETABLISSEMENTS

(numérotez de 1 à 6 par ordre de préférence)

COLLEGE PROTESTANT FRANÇAIS <i>Beyrouth</i>		LYCEE FRANCO-LIBANAIS Al Maaysra <i>Nahr Ibrahim</i>	
GRAND LYCEE FRANCO-LIBANAIS <i>Beyrouth</i>		LYCEE FRANCO-LIBANAIS Alphonse de Lamartine <i>Tripoli</i>	
LYCEE ABDEL KADER <i>Beyrouth</i>		LYCEE FRANCO-LIBANAIS Verdun <i>Beyrouth</i>	

Fait à Beyrouth, le 19 novembre 2018